



CONSEIL NATIONAL DU LAÏCAT SÉNÉGAL

Dakar, le 20 mars 2020

Communiqué N° 1 Covid-19

A tous les Fidèles Laïcs du Christ,

A tous les Hommes et Femmes de bonne volonté.

Au nom des principes de Communion, de Solidarité et de Cohérence

1. En ces temps d'inquiétude, de souffrance et de privation causées par la pandémie du Covid-19, il est bien humain de se demander « d'où nous viendra le Salut ». Le Psaume 121, en nous invitant à activer notre regard de foi, nous exhorte à faire nôtres ces paroles d'Espérance : « **Le secours Nous vient de l'Eternel, qui a fait le ciel et la terre** ». Notre Seigneur n'est pas étranger à la situation que traverse notre humanité ; Il est là au cœur de nos tempêtes ; Il prend la barque avec nous. Saurons-nous reconnaître son visage à travers ceux qui souffrent, ceux qui sont fragiles, ceux qui ont peur ? Saurons-nous reconnaître sa tunique sur la blouse blanche des soignants qui se dévouent sans compter, mettant en danger leur propre vie ? **Saurons-nous enfin entendre sa voix à travers les nombreux appels de nos autorités politiques et religieuses** nous invitant, plus que jamais, à nous constituer comme bouclier afin de vaincre ce virus ? Toutes ces interrogations engagent non seulement notre **vie de foi** mais aussi et surtout notre **conscience citoyenne**.

2. Le Conseil National du Laïcat du Sénégal salue le courage et la responsabilité de nos Pères Evêques qui, ayant pris la pleine mesure de la situation-Covid-19, n'ont pas hésité à jouer leur rôle de pasteur, responsable de la bergerie. En ces circonstances exceptionnelles, le CNL appelle tous les chrétiens et les hommes de bonne volonté au **respect des consignes** édictées par la Province Ecclésiastique de Dakar¹ pour contribuer à sauver notre cher Sénégal. Face à l'adversaire redoutable qu'est le Covid-19, la victoire est **entre nos mains**. C'est lorsque chacun appliquera **les gestes barrières** qu'ensemble nous pourrons nous réjouir d'avoir fait preuve de **solidarité**, de **civisme** et de **discipline** pour notre bien, celui de nos proches et celui de notre pays.

3. La suspension provisoire des Offices religieux à caractères public recommandée par nos Pères Evêques, nous invite à être ouverts à une autre forme de communion surtout en ces moments difficiles où le Peuple de Dieu souffre de ne pas pouvoir célébrer, avec ferveur, le

¹ Cf. Communiqué n° 3 des Evêques du Sénégal face au Corona virus publié le 17 mars 2020.



CONSEIL NATIONAL DU LAÏCAT SÉNÉGAL

mystère de notre rédemption commémoré à Pâques. La communion spirituelle qui, selon le Concile de Trente (1545-1563), « *consiste dans un ardent désir de se nourrir du Pain céleste, avec une foi vive qui agit par la charité et qui nous rend participants des fruits et des grâces du Sacrement* » (Session XIII, ch. 8) accompagnera notre désir de demeurer en Dieu. La famille, Eglise domestique par excellence, pourra redécouvrir comment prier ensemble, faire eucharistie² ensemble, comment faire éclore la communion et la solidarité des cœurs.

4. A ces deux principes de **communio**n et de **solidarité**, le CNL voudrait ajouter celui de **cohérence**. En effet, suite aux multiples restrictions recommandées par nos Evêques et relatives aux célébrations de la fête de Pâques, le Conseil du Laïc préconise, pour cette année, de **sursoir au traditionnel Ngalakh**. Une telle mesure exceptionnelle ne se justifie que dans une situation exceptionnelle, vu la place et l'importance que le Ngalakh a fini d'occuper dans le raffermissement des liens de fraternité entre les chrétiens catholiques et les autres composantes de notre nation sénégalaise. Toutefois, le CNL rappelle que le Ngalakh n'est pas une prescription de l'Eglise mais le fruit d'une tradition qui s'est installée au fil des années. Aussi, nous n'ignorons pas les nombreuses précautions d'hygiène que requière la préparation de ce mets; nous n'ignorons pas non plus toute la logistique nécessaire à sa préparation et à sa distribution qui pourrait multiplier les contacts donc les risques (fréquentation des marchés, utilisation des transports, contacts divers).

5. Nous pouvons donc nous abstenir de distribuer du Ngalakh tout en conservant la portée symbolique de solidarité et de charité d'un tel geste. En cette année 2020, une occasion tout aussi inédite nous est proposée par la Caritas du Sénégal à travers sa campagne de collecte pour le fonds d'urgence Sénégal qui a débuté le 07 mars dernier. Le CNL propose et encourage donc toutes les familles et tous les laïcs à s'inscrire dans cet élan de solidarité.

6. Enfin, en ces moments graves de la marche de notre société, le CNL apprécie à leur juste valeur toutes les dispositions déjà prises par l'Etat (les mesures de son Excellence le Président de la République, les différents arrêtés ministériels) et l'encourage à continuer à déployer les moyens nécessaires pour garantir la sécurité sanitaire de ses populations. C'est dans l'**Unité** et la **Discipline** que nous vaincrons !

Le Conseil National du Laïc du Sénégal
Le Président Vincent MENDY

² Eucharistie veut dire action de grâce.